



Juin 2021 - n°2021 - 075
06/12

Infos rapides

En avril 2021, l'excédent agroalimentaire augmente avec la poursuite du redressement des exportations de boissons alcooliques

En avril 2021, l'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 654 millions d'euros. Il progresse ainsi de 119 millions d'euros par rapport à avril 2020 en lien avec la croissance des exportations (+ 840 millions) qui fait plus que contrebalancer la hausse des importations (+ 721 millions) alors que le mois d'avril 2020, en plein cœur du premier confinement, avait été marqué par une contraction des échanges et plus particulièrement des exportations. Le solde des produits agricoles bruts se dégrade de 459 millions d'euros sur un an et affiche un déficit de 96 millions d'euros du fait de la hausse des importations (notamment de graines oléagineuses et de produits de la pêche) et de la baisse des exportations (qui concerne principalement les céréales). Avec 751 millions d'euros, l'excédent commercial en produits transformés gagne 578 millions d'euros par rapport à avril 2020 sous l'effet de la progression des exportations, principalement de vins et spiritueux, plus importante que celle des importations. L'excédent commercial agroalimentaire augmente pour plus de 95 % avec les pays tiers.

Solde commercial global

En avril 2021, hausse de l'excédent sur un an

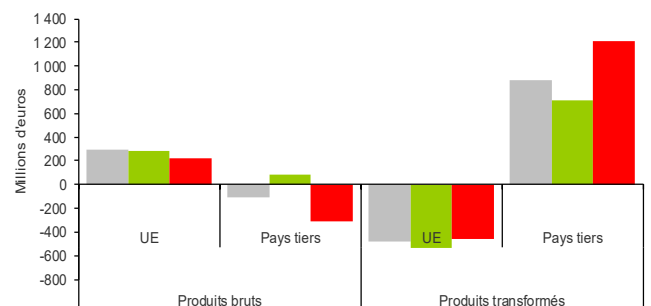


Source: Douanes - CPF rév. 2.1, 2015

--- moyenne 2016-2020 — 2020 — 2021

Solde par zone et par type de produits

En avril 2021, sur un an, amélioration des différents soldes des échanges de produits transformés



Source : Douanes - CPF rév. 2.1, 2015

■ avr. moy. 2016-2020 ■ avr. 2020 ■ avr. 2021

Principales tendances du commerce extérieur

Les faits marquants

En avril 2021, progression, sur un an, de l'excédent agroalimentaire français

En avril 2021, l'excédent commercial agroalimentaire atteint 654 millions d'euros, soit une augmentation de 119 millions d'euros par rapport à avril 2020. Cette hausse résulte d'une croissance des exportations (+ 840 millions d'euros soit + 17 % en valeur), plus importante que celle des importations (+ 721 millions sur un an soit + 16 %).

Avec les pays tiers, l'excédent s'établit à 898 millions d'euros, en hausse de 114 millions d'euros par rapport à avril 2020. Il est tiré vers le haut par la hausse des exportations (+ 433 millions d'euros sur un an soit + 19 %) qui concerne exclusivement les produits transformés (+ 667 millions) en lien principalement avec des ventes de vins et spiritueux qui progressent respectivement de 93 et 182 %. A l'inverse les ventes de produits bruts reculent du fait de la diminution des exportations de céréales et plus particulièrement de blé tendre ; celui-ci contribue à plus de 90 % à la baisse totale en valeur. Dans le même temps, les importations progressent mais dans une moindre mesure (+ 319 millions soit + 21 %). Cette hausse se répartit équitablement entre produits bruts et produits transformés. Pour les premiers, l'augmentation repose sur les achats de graines oléagineuses (colza, fèves de soja)

ainsi que sur les produits de la pêche. La hausse des seconds est portée par les tourteaux (notamment les tourteaux de soja), les préparations à base de viande, les spiritueux (whisky en provenance du Royaume-Uni) ou encore les autres produits alimentaires. Au total, l'excédent commercial en produits bruts perd 393 millions et devient déficitaire alors que l'excédent des échanges de produits transformés augmente de 507 millions d'euros sur un an.

Avec l'Union européenne, le solde des échanges est déficitaire à - 244 millions d'euros mais gagne 5 millions sur un an du fait de la hausse des exportations (+ 407 millions soit + 15 %) supérieure à celle des importations (+ 402 millions soit + 14 %). La première concerne pour près de 95 % les produits transformés et touche tous les produits sauf la viande porcine et le sucre. La croissance des importations concerne pour plus des trois quarts les produits transformés, principalement les viandes et produits à base de viande, les produits laitiers et les autres produits alimentaires. En ce qui concerne les produits bruts, ce sont les achats de plantes et conifères d'ornement qui contribuent à la hausse des importations.

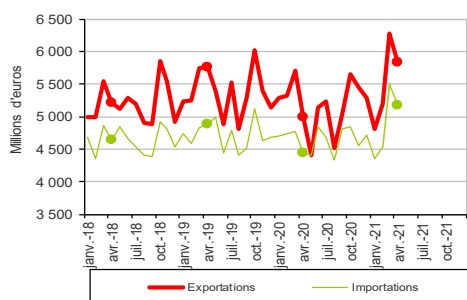
Les indicateurs

Produits CPF2	Avril						Cumul 4 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
UE												
Produits bruts	613	701	898	921	285	219	2 513	2 689	4 020	3 868	1 507	1 180
Produits transformés	2 283	2 597	1 749	2 134	-534	-463	9 688	9 892	7 747	8 107	-1 940	-1 785
AGROALIMENTAIRE	2 896	3 298	2 647	3 054	-249	-244	12 200	12 581	11 767	11 975	-433	-605
Pays tiers												
Produits bruts	599	759	677	443	78	-316	2 492	2 749	2 434	1 968	-58	-781
Produits transformés	954	1 114	1 661	2 328	707	1 214	3 960	4 217	7 090	8 161	3 130	3 944
AGROALIMENTAIRE	1 553	1 873	2 338	2 771	784	898	6 452	6 966	9 524	10 129	3 072	3 163
Monde												
Produits bruts	1 212	1 460	1 575	1 364	362	-96	5 005	5 437	6 454	5 837	1 449	399
Produits transformés	3 237	3 711	3 410	4 462	173	751	13 648	14 109	14 838	16 268	1 190	2 159
AGROALIMENTAIRE	4 449	5 171	4 985	5 825	535	654	18 652	19 546	21 292	22 104	2 639	2 558

Source: Douanes/SSP

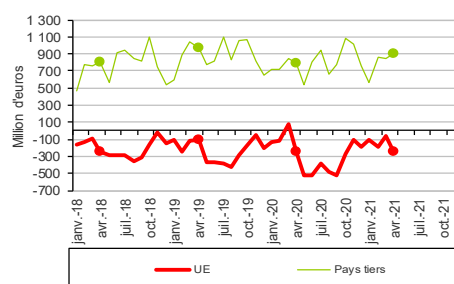
Mises en perspective

En avril 2021, hausse sensible des échanges sur un an



Source: Douanes - CFF rév. 2.1, 2015

En avril 2021, sur un an, le solde commercial augmente avec les pays tiers



Source: Douanes - CFF rév. 2.1, 2015

Produits agricoles bruts

Les faits marquants

Un solde de nouveau déficitaire

En avril 2021, le solde des échanges de **produits agricoles bruts** affiche un déficit (- 96 millions d'euros). Il marque ainsi une baisse de 459 millions d'euros par rapport à avril 2020. Cette évolution résulte pour plus de 85 % de la dégradation du solde des échanges avec les pays tiers (- 393 millions d'euros sur un an).

Les **exportations** (1,4 milliard d'euros) régressent de 211 millions d'euros (- 13 % par rapport à avril 2020). En particulier, la valeur des expéditions de céréales diminue de 283 millions d'euros (- 34 % sur un an). Les ventes de blé tendre apparaissent comme les principales contributrices à cette évolution à travers la baisse des quantités exportées d'une année sur l'autre (- 1,3

million de tonnes) notamment vers le Maghreb et la Chine. La hausse des ventes en produits de la pêche et en animaux vivants atténue en partie la baisse globale. Les **importations** (1,5 milliard d'euros) croissent de 248 millions d'euros (+ 20 % par rapport à avril 2020). En lien avec la baisse de la production française, les importations de graines oléagineuses (colza canadien et australien, fèves de soja brésiliennes notamment) augmentent de 69 millions sur un an. De même, les achats de produits halieutiques (principalement des saumons frais en provenance du Royaume-Uni) s'accroissent de 68 millions.

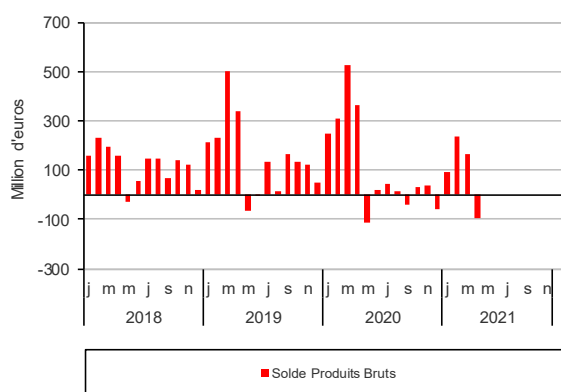
Les indicateurs

Produits CPF4	Avril						Cumul 4 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
PRODUITS BRUTS	1 212	1 460	1 575	1 364	362	-96	5 005	5 437	6 454	5 837	1 449	399
Agriculture et élevage	1 109	1 283	1 510	1 261	401	-22	4 446	4 736	6 162	5 456	1 716	721
Céréales, légum., oléagi.	142	216	927	655	786	439	663	741	3 717	3 110	3 054	2 370
Céréales n. c. riz	32	36	824	541	792	505	174	153	3 179	2 550	3 004	2 398
Oléoprotéagineux	109	179	103	114	-6	-65	486	586	537	560	51	-26
Légumes, fleurs, plantes	386	411	265	254	-120	-156	1 403	1 467	1 095	1 005	-308	-462
Légumes	361	361	253	235	-109	-126	1 247	1 253	1 034	934	-213	-319
Prod. cult. permanentes	546	611	144	150	-401	-461	2 205	2 345	592	590	-1 613	-1 755
Fruits	363	374	110	107	-253	-266	1 392	1 443	437	436	-955	-1 007
Café, cacao, thé	93	80	4	3	-89	-78	366	329	11	10	-355	-319
Animaux vifs, œufs, miel	36	45	173	202	137	156	176	183	760	751	583	568
Bovins	5	5	112	124	107	119	19	18	484	480	465	461
Produits sylvicoles	13	18	40	48	27	31	63	70	148	167	85	96
Pêche et aquaculture	91	159	25	54	-66	-105	495	632	143	214	-352	-418

Source: Douanes/SSP

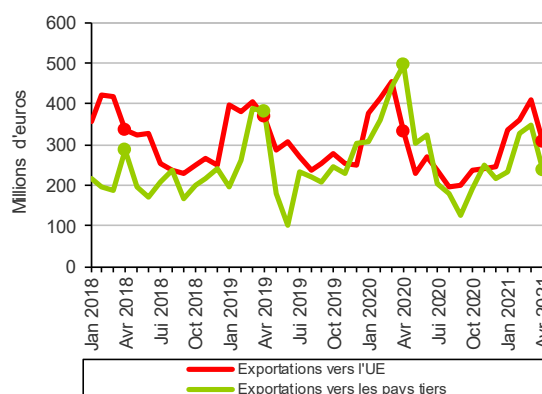
Mises en perspective

En avril 2021, le solde des échanges de produits agricoles bruts est déficitaire



Source: Douanes - CPF rév. 2.1, 2015

Sur un an, baisse des exportations de céréales



Source: Douanes - CPF rév. 2.1, 2015

Produits agricoles transformés

Les faits marquants

Confirmation de la très forte reprise des exportations de vins et spiritueux

L'excédent des échanges de **produits transformés** atteint 751 millions d'euros en avril 2021 (+ 578 millions d'euros par rapport à avril 2020). Sur un an, la hausse de l'excédent commercial concerne pour plus de 85 % les pays de l'UE (+ 507 millions d'euros).

Les **exportations** (4,5 milliards d'euros) progressent de près de 1,1 milliard d'euros sur un an (+ 31 %). Si cette hausse concerne quasiment tous les produits transformés, la croissance des ventes de vins et Champagne est de nouveau marquée (+ 465 millions soit + 86 % par rapport à avril 2020) tout comme celle des spiritueux (+ 262 millions soit + 159 % sur un an) notamment vers les Etats-Unis, l'Asie, le Royaume-Uni et, dans une

moindre mesure, vers des destinations plus proches (Allemagne, Suisse...) alors que le contexte pour ces produits était tout autre l'année dernière à la même époque (taxes américaines sur les importations de vins français, confinement strict...).

La valeur des **importations** (3,7 milliards d'euros) augmente de 474 millions d'euros sur un an (+ 15 %). Là encore, cette hausse concerne la quasi-totalité des produits transformés, notamment les viandes et produits à base de viande mais aussi les autres produits alimentaires (avec respectivement + 95 et + 102 millions d'euros sur un an).

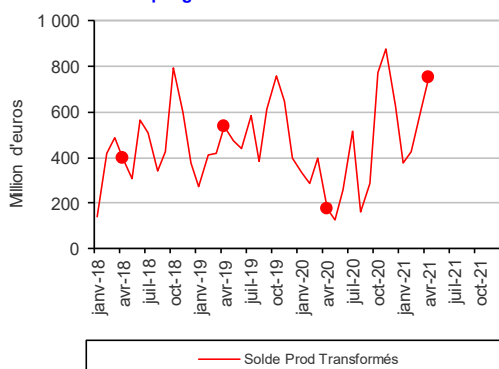
Les indicateurs

Produits CPF4	Avril						Cumul 4 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
IAA, TABACS	3 237	3 711	3 410	4 462	173	751	13 648	14 109	14 838	16 268	1 190	2 159
Viandes, prod. de l'abattage	383	478	325	399	-58	-79	1 806	1 815	1 444	1 535	-362	-279
<i>Viande bovine</i>	53	85	58	69	5	-16	324	315	279	274	-45	-41
<i>Viande porcine</i>	62	54	88	97	26	43	271	214	382	365	111	151
<i>Volaille</i>	73	93	45	44	-28	-49	344	344	194	182	-150	-161
Prod. préparés de la pêche	299	333	63	79	-236	-254	1 237	1 223	265	308	-972	-915
Prod. à base de fruits & lég.	459	459	181	186	-278	-274	1 901	1 814	774	709	-1 126	-1 105
Huiles, tourteaux, corps gras	286	321	116	154	-170	-168	1 114	1 268	414	551	-700	-717
<i>Tourteaux</i>	106	138	11	20	-94	-118	452	560	52	69	-400	-490
Produits laitiers, glaces	295	356	554	615	260	258	1 227	1 270	2 273	2 337	1 046	1 067
<i>Fromages</i>	135	165	228	254	93	88	546	585	984	1 002	438	417
Produits des céréales	165	170	198	203	33	33	635	644	801	827	167	183
Biscuits, pâtisseries, pâtes	193	218	145	190	-48	-28	818	848	677	728	-141	-120
Autres produits alimentaires	670	772	682	720	12	-52	2 865	3 111	2 877	2 914	12	-197
<i>Sucre</i>	21	23	71	49	50	26	76	87	342	222	266	135
<i>Chocolat, confiserie</i>	205	234	129	161	-76	-72	975	1 029	655	673	-320	-357
Aliments pour animaux	101	122	238	241	138	119	416	487	869	924	452	437
Boissons	258	327	887	1 649	629	1 321	1 123	1 139	4 349	5 325	3 226	4 186
<i>Vins, champagne</i>	50	59	539	1 004	488	945	236	216	2 502	3 145	2 266	2 929
<i>Eaux de vie, alcools</i>	63	99	164	426	101	327	309	335	1 112	1 432	802	1 097
Tabacs	129	153	22	27	-108	-126	506	492	94	111	-412	-381

Source: Douanes/SSP

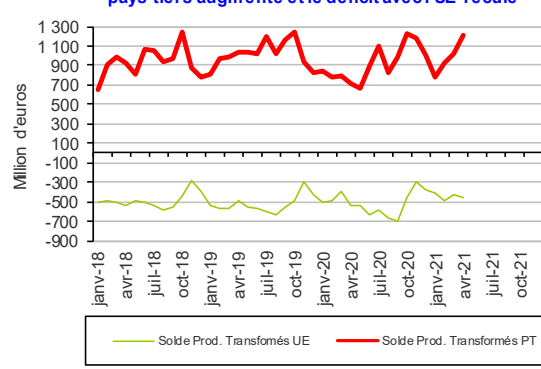
Mises en perspective

Produits transformés : en avril 2021, forte progression de l'excédent sur un an



Source: Douanes - CPF rév. 2.1, 2015

Produits transformés : en avril 2021, l'excédent avec les pays tiers augmente et le déficit avec l'UE recule



Source: Douanes - CPF rév. 2.1, 2015

Sources et définitions

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB, toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2.1 (CPF rév. 2.1 2015) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er janvier 2015 à la CPF rév. 2.

La Direction générale des douanes et droits indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats à compter des chiffres du mois de mars 2020. Les données ont été mises à jour à partir de janvier 2015.

Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne doivent être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations. Ce seuil est parfois modifié. A compter du 1er février 2011, il a été porté à 460 000 euros contre 150 000 euros auparavant.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

A l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.

A l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est par principe celui d'origine des marchandises.

La nomenclature CPF (Classification des produits française) est identique à la nomenclature européenne CPA (Classification des produits associés aux activités).

UE : UE à 27

IAA : Industries agricoles et alimentaires.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

3 rue Barbet de Jouy - 75349 Paris 07 SP

Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Corinne Prost

Rédacteur : Thibaut Champagnol

Composition : SSP

Dépôt légal : à parution

© Agreste 2021

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)